



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-269

Déposé le : 04.12.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

VaudTax : une configuration qui tienne compte des configurations familiales

Texte déposé

Le logiciel VaudTax permet au citoyen arrivé au terme de sa déclaration d'impôt annuelle d'obtenir une estimation de la taxation qui lui sera adressée. Cette estimation prend en compte le revenu, la fortune, les principales déductions, et la situation de famille. Pour autant que les éléments fournis correspondent et soient reconnus valables par l'administration fiscale, le contribuable sait quel montant il doit à l'Etat pour l'année écoulée. Il a ainsi la possibilité de se mettre à jour rapidement et de compléter des acomptes insuffisants – ou si ces derniers étaient trop élevés, de savoir qu'un remboursement va lui parvenir. La taxation définitive pouvant prendre plusieurs mois, il a une vision claire de sa situation et connaît son budget.

Le logiciel a toutefois une approche limitée des configurations familiales : il ne prend pas en compte les situations où un enfant est à charge de ses deux parents lorsque ces derniers sont en ménage commun hors mariage – donc, soumis chacun à une déclaration individuelle. Dans ces cas, la loi prévoit que le quotient familial est réparti entre les deux parents, soit 0.25 chacun par enfant. Toutefois, le logiciel calculera un quotient familial à 0.5 sur chacune des deux déclarations. Ce n'est qu'au moment de la taxation par l'administration – qui arrive plusieurs mois plus tard - que chaque contribuable sera informé de la facture exacte, calculée quant à elle avec un coefficient de 0.25 par enfant. Concrètement, cela rend difficile d'établir un budget réaliste pour l'année à venir, et ceci pour les nombreux couples qui élèvent un enfant ensemble hors mariage (10'485 couples vivent en union libre avec au moins un enfant de moins de 25 ans dans le canton, soit 20'970 individus).

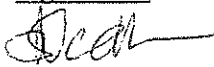
En septembre 2016, l'administration fiscale justifiait à l'Hebdo qui titrait « *Concubins, le couac de Vaudtax* » qu'il s'agissait « d'un choix momentané ». Ainsi, nous souhaitons savoir si nous avons ou non changé de « moment ».

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat, que je remercie d'ores et déjà pour ses réponses :

- Une mise à jour du logiciel Vaudtax permettant que le quotient familial par enfant puisse être correctement appliqué pour les parents non mariés a-t-elle été réalisée pour l'édition 2018 ?
- Si non, est-elle prévue, et dans quels délais ?
- Y a-t-il d'autres configurations familiales qui ne sont pas considérées par cet outil ?
- Le cas échéant, lesquelles et dans quels délais ces problèmes seront-ils résolus ?

Commentaire(s)

Conclusions
Souhaite développer Ne souhaite pas développer

| | |
|---|--|
| <u>Nom et prénom de l'auteur :</u> Neumann Sarah | <u>Signature :</u>  |
| <u>Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :</u> | <u>Signature(s) :</u> |

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Aminian Taraneh

Cherubini Alberto 

Echenard Cédric 

Aschwanden Sergej

Chevalley Christine

Epars Olivier

Attinger Doepper Claire 

Chevalley Jean-Bernard

Évéquoz Séverine

Baehler Bech Anne

Chevalley Jean-Rémy

Favrod Pierre Alain

Balet Stéphane

Chollet Jean-Luc

Ferrari Yves

Baux Céline

Christen Jérôme

Freymond Isabelle 

Berthoud Alexandre

Christin Dominique-Ella

Freymond Sylvain

Betschart Anne Sophie

Clerc Aurélien

Fuchs Circé

Bettschart-Narbel Florence

Cornamusaz Philippe

Gander Hugues

Bezençon Jean-Luc

Courdesse Régis

Gaudard Guy

Blanc Mathieu

Creteigny Laurence

Gay Maurice

Bolay Guy-Philippe

Croci Torti Nicolas

Genton Jean-Marc

Botteron Anne-Laure

Cuendet Schmidt Muriel 

Germain Philippe

Bouverat Arnaud

Deillon Fabien

Gfeller Olivier 

Bovay Alain

Démétriadès Alexandre

Glardon Jean-Claude 

Buclin Hadrien

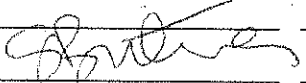
Desarzens Eliane

Glauser Nicolas

Buffat Marc-Olivier

Dessemontet Pierre

Glauser Krug Sabine

Butera Sonya 

Devaud Grégory

Gross Florence

Byrne Garelli Josephine

Develey Daniel

Guignard Pierre

Cachin Jean-François

Dolivo Jean-Michel

Induni Valérie 

Cardinaux François

Dubois Carole

Jaccard Nathalie

Carrard Jean-Daniel

Dubois Thierry

Jaccoud Jessica

Carvalho Carine

Ducommun Philippe

Jaques Vincent

Chapuisat Jean-François

Dupontet Aline 

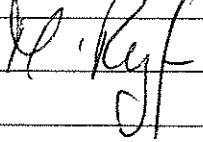

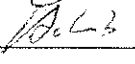
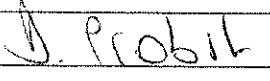
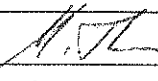
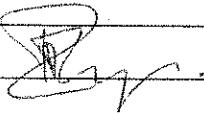
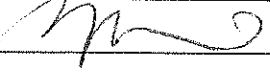
Jaquier Rémy

Cherbuin Amélie 

Durussel José

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

| | | |
|--|---|---|
| Joly Rebecca | Nicolet Jean-Marc | Ryf Monique  |
| Jungclaus Delarze Susanne | Paccaud Yves | Schaller Graziella |
| Keller Vincent | Pahud Yvan | Schelker Carole |
| Krieg Philippe | Pernoud Pierre André | Schwaar Valérie  |
| Labouchère Catherine | Petermann Olivier | Schwab Claude  |
| Liniger Philippe | Podio Sylvie | Simonin Patrick |
| Lohri Didier | Pointet François | Sonnay Eric |
| Luccarini Yvan | Porchet Léonore | Sordet Jean-Marc |
| Luisier Brodard Christelle | Probst Delphine  | Stürner Felix |
| Mahaim Raphaël | Radice Jean-Louis | Suter Nicolas |
| Marion Axel | Rapaz Pierre-Yves | Thalmann Muriel  |
| Masson Stéphane | Räss Etienne | Thuillard Jean-François |
| Matter Claude | Ravenel Yves | Treboux Maurice |
| Mayor Olivier | Rey-Marion Alette | Trolliet Daniel |
| Meienberger Daniel | Rezso Stéphane | Tschopp Jean |
| Meldem Martine | Richard Claire | van Singer Christian |
| Melly Serge | Riesen Werner | Venizelos Vassilis |
| Meyer Keller Roxanne  | Rime Anne-Lise | Volet Pierre |
| Miéville Laurent | Rochat Fernandez Nicolas | Vuillemin Philippe |
| Mischler Maurice | Romanens Pierre-André | Vuilleumier Marc |
| Mojon Gérard | Romano-Malagrifa Myriam  | Wahlen Marion |
| Montangero Stéphane | Roulet-Grin Pierrette | Weissert Cédric |
| Mottier Pierre François | Rubattel Denis | Wüthrich Andreas |
| Neumann Sarah | Ruch Daniel | Zünd Georges |
| Neyroud Maurice | Rydlo Alexandre | Zwahlen Pierre |